

## MOTU 1

Société par actions simplifiée  
32 Rue de Monceau - 75008 Paris  
RCS PARIS – n°853 038 156 00016

Paris, le 8 mars 2023

Antea Group  
Parc Napollon – Bât. C  
400 Avenue du Passe-Temps  
13 676 AUBAGNE CEDEX

**Objet :** Engagement de prise en compte de l'ensemble des recommandations du Plan de Gestion dans le projet de reconversion du site « Diabes Bleus » à Nice (06)

Madame, Monsieur,

Ce courrier complète les pièces de permis de construire (PC 0608822S0350 déposé le 12/12/2022) et notamment la notice technique du projet afin de détailler l'intégration de l'ensemble des recommandations du Plan de Gestion d'Antea Group (comprenant notamment l'évaluation quantitative des risques sanitaires (EQRS)).

Par la présente lettre, nous nous engageons à mettre en œuvre dans le cadre du projet de reconversion du site « Diabes Bleus », l'ensemble des mesures de gestion de la pollution du sous-sol figurant dans le Plan de Gestion N°118266 /version C du 6 décembre 2022 établi par le bureau d'études Antea Group, à savoir :

- La réalisation d'investigations complémentaires via :
  - la réalisation de nouveaux sondages et analyses une fois les bâtiments démolis, de la parcelle 191 (non accessible) afin d'optimiser le plan de terrassement et de valider les filières de gestion ;
  - la réalisation de tests granulométriques sur site (sur des volumes représentatifs) et un suivi minutieux des travaux de terrassement pour optimiser les filières de gestion (notamment pour les mâchefers) ;
  - la réalisation d'essais de nappe préalables aux travaux afin d'identifier une éventuelle venue de produit (phase pure) qui pourrait être attirée sur site lors des travaux.
- le suivi des travaux de réhabilitation par un bureau d'étude spécialisé et certifié en sites et sols pollués pour :
  - assurer le contrôle des travaux de réhabilitation et leur réception ;
  - le contrôle de la qualité des eaux souterraines pendant et après les travaux de réhabilitation ;
  - une mise à jour de l'analyse des risques sanitaires résiduels sur la base des concentrations réellement observées après travaux de réhabilitation ;

## MOTU 1

Société par actions simplifiée  
32 Rue de Monceau - 75008 Paris  
RCS PARIS – n°853 038 156 00016

- la réalisation d'un suivi de la qualité des eaux souterraines (pendant et après les travaux) afin de s'assurer de l'absence de relargage des polluants dans les eaux souterraines.
- La gestion des terres impactées hors site en filière agréée des terres issues des terrassements du projet.
- Le respect des dispositions d'aménagement suivantes :
  - Absence de contact direct avec les terres en place : les superficies non bâties seront recouvertes de remblais sains en surface ou minéralisées (asphalte ou autre type de revêtement) ;
  - Absence de jardins potagers et d'arbres fruitiers. A défaut, toute culture végétale à visée alimentaire devra être réalisée dans des terres d'apport saines ;
  - Absence de puits permettant l'utilisation des eaux souterraines de la nappe superficielle ;
  - Les terres excavées issues des travaux de terrassements ne sont pas réutilisées sur site. Elles seront évacuées hors site en filières agréées.

## MOTU 1

Madame Marie SARDARI

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Marie Sardari', written in a cursive style.